

Les questions

► Quand faire la demande ?

Quand vous le voulez. L'opération JEC fonctionne toute l'année. Adressez nous votre demande au moins 3 semaines avant la visite souhaitée.

► Quel(le) journaliste ?

Celui ou celle dont vous aurez précisé éventuellement le profil : son média (presse quotidienne, magazine, télé, radio, internet) et sa spécialité. L'AJP cherchera de préférence quelqu'un de votre région.

► A quels sujets ?

Il n'y a pas de « thème imposé » ! Le journaliste peut parler de son métier, expliquer une technique, débattre de l'actualité, proposer de petits exercices... Tout dépend de votre projet pédagogique.

► Quand viendra-t-il ?

A la date et l'heure dont vous conviendrez avec le journaliste. Indiquez dans votre demande la période, voire même les dates et heures idéales pour vous.

► Pour combien de temps ?

Il faut prévoir 2 périodes de cours (2 x 50') pour que la visite soit profitable aux élèves.

► Plusieurs demandes par an ?

Oui, c'est tout à fait possible pour autant que les journalistes soient disponibles.

► Faut-il payer quelque chose ?

Non. Grâce à une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'AJP peut défrayer les journalistes. L'école ne débourse donc rien.

Les témoignages

« Les élèves ont beaucoup apprécié le reportage 'Profession : journaliste'. Très bonne entrée en matière. Par sa capacité de vulgarisation et le recours à la pratique concrète, le journaliste a suscité l'intérêt des élèves. »
F.R., Morlanwez (secondaire)

« Certains se destinent au métier de journalistes et l'intervention du journaliste leur a permis de bien cerner les aspects positifs mais aussi les aspects négatifs de ce métier. »
M.S., Uccle (secondaire)

« C'est une opération intéressante qui ouvre l'enfant sur le monde et qui lui permet également de découvrir une profession qu'il ne connaît pas forcément très bien, pour se rendre compte qu'il y a toute une équipe derrière le présentateur du JT par exemple. »
Ch.D., Jolimont (primaire)

« Très Sympa ! Une classe pleine de spontanéité, d'attention, de curiosité. Même celui qui, au début, a failli s'endormir accoudé au radiateur a fini par poser plein de questions ! »
V.Q., Le Soir

« De vraies questions ont été abordées. Les élèves ont fini par évoquer leurs passions, leurs rêves, leur vie... J'apprends beaucoup grâce à ces contacts dans les écoles. En fait, c'est du journalisme de terrain. »
M.L., prépensionné du Soir Magazine

Journalistes en classe

Une opération de l'Association des journalistes professionnels



Association des journalistes professionnels

Opération « Journalistes en classe »

Contact : France Sandront

Tél : 02 777 08 60 - Fax : 02 777 08 69

Courriel : jec@ajp.be - Site : www.jec.be

AJP

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Présentation

Mode d'emploi

Supports pédagogiques



Le principe

L'opération « Journalistes en classe » (JEC) permet à des enseignants de faire appel, **sans aucun frais et à la période qui leur convient**, à des **journalistes professionnels** pour une rencontre avec les élèves. **Les objectifs de cette visite** peuvent être aussi bien une initiation au monde des médias que l'explication du métier de journaliste, une discussion sur un sujet d'actualité, une aide à la réalisation d'un média scolaire...

JEC est géré par **l'Association des journalistes professionnels** (AJP). Les intervenants sont tous des journalistes professionnels agréés et membres de l'AJP, salariés ou indépendants. Ils sont volontaires pour se rendre dans les écoles et sont issus de **tous les types de médias** (presse écrite, audiovisuelle, en ligne).

Les chiffres-clés

« Journalistes en classe » existe depuis le milieu des années 1990 et bénéficie d'une subvention de la Fédération Wallonie – Bruxelles depuis 2002.

Chaque année scolaire, près de **500** classes reçoivent la visite d'un journaliste. **10.000** élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur sont ainsi touchés.

L'AJP dispose d'une liste de **180** journalistes volontaires dont **80** interviennent régulièrement en classe.

Le mode d'emploi

- 1 L'enseignant fait une demande à l'AJP par courriel, fax ou en ligne (www.jec.be).
- 2 L'AJP choisit le journaliste correspondant au profil souhaité et lui transmet la demande et les coordonnées de l'enseignant.
- 3 Le journaliste prend contact avec l'enseignant.
- 4 Quand le rendez-vous est confirmé, l'AJP envoie le matériel pédagogique à l'enseignant (s'il ne le possède pas déjà).
- 5 Lors de l'intervention du journaliste, l'école complète l'attestation de visite.
- 6 L'enseignant est invité à envoyer à l'AJP une évaluation de l'intervention (sur un formulaire prévu à cet effet).



Les supports pédagogiques

Le DVD « Profession journaliste »

Trois journalistes sont suivis sur le terrain. Une introduction de 5' et trois séquences d'environ 7' (TV, radio, presse écrite, et les prolongements sur le Web).

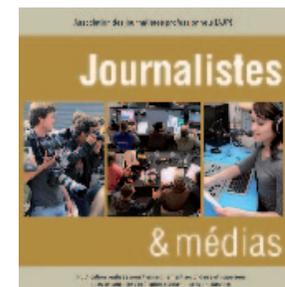
Exemplaire gratuit pour l'enseignant (sauf s'il le possède déjà). L'idéal est de le projeter aux élèves avant la visite du journaliste.



La brochure « Journalistes & médias »

Pour saisir d'un coup d'œil le paysage médiatique belge, comprendre le cheminement des infos et découvrir les métiers du journalisme (55 pages).

Exemplaire gratuit pour l'enseignant (sauf s'il le possède déjà). Il est possible d'en acheter pour les élèves au prix de 6 €, frais de port inclus.



Le Cahier de l'élève

Pour les élèves de 5^e et 6^e primaire, des explications, quiz et exercices sur le travail, le langage et les médias des journalistes (15 pages).

L'enseignant, ainsi que chaque élève de la classe de primaire qui accueille un journaliste, reçoivent un exemplaire.

